



Refus de réparation et d'entretien

Par **soso**, le **16/03/2010** à **18:09**

Bonjour, rnL'agence qui me loue et gère un appartement ne veut toujours pas prendre en charge les travaux dont elle est responsable il s'agit de nombreuses fuites dont certaine d'eau chaude. Un accord oral m'avait promis plusieurs réparations qui n'ont toujours pas eu lieux malgré les multiples relances (orales). A l'aménagement aucun état des lieux n'a été fait étant donné qu'il devait avoir lieu après les réparations, cela fait 6 mois, rien a changé. Que puis-je faire? comment exiger que ces réparations aient lieux?